École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec, G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@cssps.gouv.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 4 OCTOBRE 2022 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Dufacuaca	Absences				
	Présences	Motivées	Non motivées			
AUCLAIR, Mélanie	X					
BEAULIEU, Catherine	Х					
BÉLANGER, Carole	Х					
BELLEMARE, Mélissa	Х					
CHEVALIER, Dany	Х					
FALARDEAU, Isabelle	Х					
GIGUÈRE, Martine	Х					
GRONDIN, Martine	Х					
MOENAERT, Cécile		х				
MONGRAIN, Mélanny	Х					
OUELLET, Léonnie	X					
TILMANT, Iris	Х					

Sont aussi présents à la rencontre : Catherine Beaulieu, Maison des jeunes (MDJ) Amélie Lefebvre, Tetratech Nicolas de Grandpré, directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue à tous. Mme Bellemare constate que le quorum est atteint. Elle souhaite que la belle dynamique se poursuive.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-22-23/01 Mme Carole Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

		Document(s) de référence			Objectif (s)				
	ORDRE DU JOUR	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2.	Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3.	Adoption du procès-verbal du 13juin 2022	✓							✓
4.	Suivis au procès-verbal du 13 juin 2022					✓			
5.	Questions du public (15 minutes)								
6.	Règles de régie interne	✓							✓
7.	Calendrier et heures des séances du CÉ								✓
8. Tréso	Élections aux postes à la Présidence, vice-présidence, rerie, comité de parents, membres de la communauté							✓	
9. 2023	Budget du CÉ (rapport final 2021-2022 et prévisions (2022-								✓
10.	Budget de l'école et du service de garde	✓							✓
11.	Activités et sorties éducatives		✓						✓
12.	Campagne de financement projet finissants							✓	
13.	Sécurité routière						✓		
14.	Dénonciations d'intérêts	✓				✓			
15.	Communications								
	a) Présidence								
	b) Direction								
	c) Représentant au comité de parents					✓			
	d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel								
	f) Membres de la communauté								
16.	Questions et commentaires (15 minutes)								
17.	Autres sujets		ļ	<u> </u>					
18.	Mandat (s)		ļ						
19.	Date de la prochaine rencontre					✓			
20.	Levée de la séance								✓

3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2022

Point 2. M. Dany Chevalier

Point 13 e) double apostrophe.

Mme Isabelle Falardeau propose l'adoption du procès-verbal du 13 juin 2022 avec les corrections précédentes.

CE-22-23/02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 13 juin 2022

Le suivi sur la sécurité routière se fera par Mme Bellemare au point 13.

5. Question du public

Aucun public n'est présent.

6. Règles de régie interne

La direction présente les règles de régie interne.

Il est proposé par Mme Isabelle Falardeau d'adopter les règles de régie interne.

CE-22-23/03

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

7. Calendrier et heures des séances du CÉ

Les rencontres 2022-2023 du CÉ se feront de 18h30 à 20h45 aux dates suivantes :

- 4 octobre
- 29 novembre
- 21 février
- 8 mai
- 12 juin

Il est proposé par M. Dany Chevalier d'adopter le calendrier des rencontres annuelles.

CE-22-23/04

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

8. Élection de l'exécutif

Présidence

Considérant que le CÉ choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS:

Plusieurs membres proposent Mme Mélissa Bellemare pour agir à titre de Présidente du CÉ.

Mme Mélissa Bellemare propose Dany Chevalier pour agir à titre de Président du CÉ. Il refuse.

Mme Catherine Beaulieu approuve la candidature de Mme Bellemare.

CE-22-23/05

Mme Mélissa Bellemare accepte la proposition. Elle est élue à la présidence du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

• Vice-présidence

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du Président, parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

M. Dany Chevalier est proposé pour agir à titre de vice-président pour le CÉ.

Mme Catherine Beaulieu approuve la candidature.

CE-22-23/06

M. Dany Chevalier est élu à l'unanimité à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Trésorerie

Considérant que le Conseil désigne un membre parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS pour occuper les fonctions et les pouvoirs liés à la trésorerie du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023 :

Mme Mélanie Auclair se propose d'agir à titre de trésorière pour le CÉ.

Aucune autre candidature n'est déposée.

CE-22-23/07

Mme Mélanie Auclair est élue à l'unanimité à la trésorerie du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Catherine Beaulieu approuve les candidatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

• Comité de parents et son substitut

Considérant que le Conseil désigne un membre parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS pour occuper les fonctions et les pouvoirs liés au comité de parent et un substitut au nom de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Isabelle Falardeau se propose pour siéger au comité de parents.

Mme Mélissa Bellemare se propose à titre de substitut.

La mise en candidature est close.

CE-22-23/08

Mme Isabelle Falardeau est élue à l'unanimité à titre de représentante au comité de parents du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Mélissa Bellemare est élue à titre de substitut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

• Membres de la communauté

Considérant que le Conseil offre 2 postes pour des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023:

Catherine Beaulieu pour la Maison des jeunes du Lac St-Charles (MDJ) se propose.

Amélie Lefebvre de la Tetractech se propose.

Mme Martine Grondin approuve les candidatures.

CE-22-23/09

Mmes Beaulieu et Lefebvre sont élues à l'unanimité à titre de membres de la communauté du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

9. Budget de fonctionnement du CÉ

Le montant de 250\$ attribué au CÉ en 2021-2022 a été dépensé pour venir en aide à un élève ayant besoin de lunettes. Celles-ci ne pouvaient être payées par la RAMQ et les assurances personnelles de la famille.

Il est proposé que le montant de 250\$ attribué par le CSSPS pour le conseil d'établissement 2022-2023 soit utilisé pour venir en aide à un élève ainsi que pour une activité vin-fromage lors de la dernière séance de juin.

CE-22-23/10

Mme Iris Tilmant propose d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2022-2023 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Budget de l'école et du service de garde

La direction présente le budget de l'école et du service de garde 2022-2023. Le déficit cumulé est passé de 207 231\$ à 49 329\$. C'est donc une économie de 157 902\$.

Les dépenses Covid 2021-2022 montent à 34 000\$ et font toujours partie de notre déficit de 49 329\$. Nous attendons toujours la décision du gouvernement quant à la récupération de ces dépenses.

Mme Martine fait un travail colossal dans la saine gestion des dépenses au service de garde.

Nous sommes présentement en avance de deux ans sur notre plan de redressement financier qui prévoyait un retour à l'équilibre budgétaire en juin 2025. Le tout, sans coupure dans le service aux élèves.

Le CÉ tient à souligner le travail accompli dans le cadre du redressement financier.

CE-22-23/11 Mme Mélanny Mongrain propose d'adopter le budget de l'école et du service de garde 2022-2023 ainsi que la poursuite du plan de redressement tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Activités et sorties éducatives

La direction et les enseignants présentent le tableau des sorties éducatives 2022-2023. La pénurie et les coûts du transport scolaire pourraient venir changer cette planification.

Le gouvernement attribue toujours une somme pour les sorties éducatives faisant partie du répertoire culture-éducation. Ceci aura pour effet de diminuer la facture aux parents de plusieurs niveaux scolaires. Les montants maximums qui seront facturés aux parents pour les sorties scolaires sont de :

• Préscolaire à 4^e année : 29,50\$

• 5^e année : 79,50\$

• 6^e année : 225\$ (sorties éducatives et projet finissant)

CE-22-23/12 Mme Martine Giguère propose l'approbation des activités et des sorties éducatives telles que proposées du préscolaire à la 6^e année.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

12. Campagne de financement pour le projet des finissants

La direction explique la campagne de financement des enseignants de 6^e année dans le cadre du projet des finissants.

Quoi: Soirée d'Halloween **Date**: Jeudi 27 octobre

Heure: Ouverture des portes à 18h30 jusqu'à 20h30.

Prix d'entrée: 5\$ par personne. Les billets seront vendus préalablement à l'école.

Chaque enseignant titulaire recevra une liste d'élèves et une enveloppe afin d'annoter le nombre de billets acheté/élèves puis ramasser l'argent.

La vente dure une semaine. Seuls les élèves ayant payé recevront leurs billets la semaine suivante.

Qui? Tous les élèves de l'école + famille (frères/ soeurs/ parents).

<u>Sur place</u>: Cantine (chips, bonbons, breuvages... au coût de 1\$ à 2\$. Possibilité d'une commandite du Maxi par le père d'une élève de 6^e année.

Quoi? Marché de Noël

Quand? Mi-décembre 2022 - Après l'école

Où? Dans le gymnase

<u>En vente</u>: Décorations de Noël (ornements, sous-verres, cartes de Noël, bombes de bain, sucreries, recettes en pots, etc.).

La majorité des produits seront confectionnés par les élèves de 6e année en classe (périodes de décloisonnement). Tous les profits iront au projet finissant.

CE-22-23/13

Mme Mélanie Auclair propose l'approbation de ces campagnes de financement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Sécurité routière

Mme Mélissa Bellemare fait un retour sur ses démarches dans le cadre du dossier sur la sécurité routière. Le slogan : *la sécurité de nos enfants, ça fait du sens*. Sensibiliser les gens à circuler par la rue Therrien puis vers Alphonse- Beaulieu. Prévoir une affiche, un coup de coeur pour un tirage, un vidéo, une semaine thématique. Mme Bellemare nous revient avec une proposition suite aux observations qu'elle fera avec Mme Catherine Beaulieu.

14. Dénonciation d'intérêts

La direction rappelle à tous les membres du CÉ de compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts et de lui déposer si ce n'est déjà fait.

15. Communications

a) Présidence :

Mme Mélissa Bellemare fait un retour sur le sondage du projet éducatif. Elle trouve que l'école a progressé de façon importante depuis 3 ans.

b) Direction:

La direction explique que nous vivons un beau début d'année scolaire. Nous reprenons une vie scolaire normale ou presque. De belles recrues se sont ajoutées à l'équipe pour compléter notre équipe de travail très stable. La direction est très fière de son équipe qui travaille fort quotidiennement.

c) Représentant au comité de parents :

Mme Isabelle Falardeau explique que la rencontre pour l'élection des membres du CA du CSSPS se tiendra demain, 5 octobre.

d) Technicienne en service de garde :

Mme Martine Grondin parle de l'offre des activités parascolaires et des camps de sélection en cours. On sent un bel engouement! On réfléchit à des options pour permettre aux élèves qui seraient retranchés de participer tout de même à une activité « ne faisant pas partie de la LIG ». Plusieurs activités ne faisant pas partie de la LIG sont aussi offertes. Les membres du CÉ apprécient l'offre de services.

Un questionnement est soulevé par rapport à la nécessité de charger les frais du service de garde en plus de ceux de l'activité pour les élèves participant à une activité de la LIG. La raison est que le financement des salaires des entraineurs fait partie de la masse salariale du service de garde. Considérant que c'est une ligue interservices de garde, la technicienne doit pouvoir démontrer que les enfants inscrits dans l'équipe sont bien des élèves inscrits au service de garde et que les parents ont été facturés selon les règles de gestion des services de garde. Les entraîneurs étant des éducatrices du service de garde, les groupes sont décloisonnés lors de ces journées et les autres éducatrices prennent davantage d'élèves dans leur groupe. Les activités de la LIG doivent s'autofinancer.

e) Représentante des autres membres du personnel :

Mme Léonnie Ouellet explique que 4 TES sont nouvelles dans l'équipe cette année. Elles s'intègrent bien.

f) Membres de la communauté :

Mme Catherine Beaulieu, membre du CA de la Maison des jeunes du Lac St-Charles (MDJ), présente l'aide aux devoirs offerte les mardis pour les enfants à partir de la 2^e année. Il s'agit d'une période d'un minimum de 30 minutes de leçons.

Du 10 au 14 octobre, c'est la semaine des Maisons des jeunes. Le jeudi 13 octobre, de 17h00 à 20h00, il y aura une soirée portes ouvertes à la Maison des Jeunes du Lac-St-Charles, située au 510 rue Delage, pour les enfants de 11-12 ans, avec leurs parents. Deux animateurs seront présents avec des jeunes pour répondre aux questions et vous en apprendre plus sur leur mandat.

Les soupers communautaires sont toujours positifs. La soirée d'Halloween sera le 28 octobre. Le gymnase de l'école de l'Arc-en-ciel est ouvert les mercredis aux enfants fréquentant la MDJ.

16. Questions et commentaires

Dans l'info-parents, il serait préférable d'offrir aux parents l'occasion de se présenter au point du public plutôt que d'inscrire dans l'info parents de communiquer avec un des membres.

Une ressource externe du Cégep de Ste-Foy serait intéressée à venir parler entrepreneuriat à nos élèves. Une autre personne pourrait aussi venir parler des nichoirs aux élèves de 5^e année.

17. Autres sujets

Aucun autre sujet.

18. Mandats

Sécurité routière par Mme Mélissa Bellemare.

19. Date de la prochaine rencontre

29 novembre 2022.

20. Levée de la séance

CE-22-23/14 Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 H 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Bellemare, Présidente Nicolas de Grandpré, Secrétaire